

Le procès de l'abbé Michel deviendra-t-il celui de Mgr Nourrichard ?

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Relativisme](#)

Date : 20 septembre 2010

Dans le nouveau numéro de *Monde & Vie*, Claire Thomas aborde la cas "Mgr Nourrichard". Après avoir rappelé différentes casseroles, elle écrit :

Vous me direz: tout ceci sent le rance. Ce Nourrichard doit être un survivant égaré des années 70. Laissons les morts enterrer leurs morts et passons à autre chose ! **C'est bien le drame de l'Eglise de France: un discours aussi décalé ne provient pas d'un évêque rescapé du déluge post-conciliaire, mais d'un pasteur tout récemment titularisé.** C'est en 2006 qu'il entre en fonction, au cours d'une fête digne des années 70, dont les photos viennent de disparaître du site du diocèse, tellement elles apparaissent en elles-mêmes comme un aveu – une sorte de flagrant délit de la religion de l'homme. Et le drame de l'Eglise universelle, c'est que Rome semble bien d'abord donner raison à cet évêque bougiste. Le 2 avril, communiqué triomphant de l'évêché d'Evreux : *«Rome a parlé, la Congrégation romaine a confirmé la décision de Mgr Nourrichard, évêque d'Evreux. L'ancien groupement interparoissial de Thiberville reste donc une communauté locale de la paroisse Notre Dame de Charentonne, dont le curé est le Père Jean Vivien»*. Le 18 mars en effet, la Congrégation du Clergé avait repoussé le pourvoi de l'abbé Michel. Pire encore: la décision de la Signature apostolique (Cour de cassation ecclésiastique) confirme ce rejet le 26 mai. L'évêque se sent fort. Il commet l'erreur de pousser l'abbé Michel dans ses retranchements et lui donne jusqu'au 26 juillet pour vider les lieux. Las... le « comité de soutien de l'abbé Michel » a annoncé le 22 juillet sur Internet que le Tribunal suprême de la Signature apostolique *«a donné droit»* au P. Michel *«d'exposer sur le fond ses réclamations, en acceptant le recours qu'il avait présenté»*. *«Rome va se pencher sur ma demande d'appel, a confirmé le prêtre à la fin de la messe dominicale du 25 juillet. Non pas, comme jusqu'à présent, sur la forme, mais sur le fond, c'est-à-dire sur la foi, la liturgie et sur vous, mes frères.»*

On ne sait quand Rome va se pencher... sur le cas, pendable en vérité, de Mgr Nourrichard. Mais un petit épisode récent risque de donner aux juristes romains qui ne blaguent pas avec la discipline traditionnelle de l'Eglise, une raison de statuer. **Non pas sur le cas de l'abbé Michel, prêtre zélé et apprécié de ses paroissiens. Mais sur Mgr Nourrichard, évêque scandaleusement décalé.** Le 3 juillet, le Nourrichard était à Salisbury, pour le départ de l'évêque anglican. Lequel profita de la circonstance pour ordonner des femmes prêtres. Mgr Nourrichard, qui, pour une fois, avait enfilé une mitre,

ne montra pas le moindre déplaisir. Mieux encore Ayant fait relater les faits début septembre dans sa semaine religieuse, il est parfaitement à l'aise avec ces pseudo-prêtresses... beaucoup plus souriant, en tout cas qu'avec les paroissiens de l'abbé Michel. **Ce sourire à Salisbury et cette grimace à Thiberville... C'est tout lui.** Mais est-ce que les tribunaux romains sauront comprendre ce langage du corps? Rien n'est moins sûr.

A noter que [Riposte catholique](#) a modifié sa *pétition* au Cardinal Ouellet, préfet de la Congrégation pour les évêques, en *supplique*.